



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Economie

de l'Université de la Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Economie

Domaine : Droit, économie et gestion

Demande n° S3LI130004646

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Licence bi-site : UFR Droit, Economie et Administration à Metz et la Faculté de Droit, Sciences Economiques et Gestion à Nancy.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence mention *Economie* de l'Université de Lorraine (UDL) est une licence bi-site qui rassemble deux licences d'économie, à savoir celle de Nancy en place depuis plus de 35 ans et celle de Metz depuis près de 20 ans. Les deux premières années de la licence se déroulent soit à Nancy soit à Metz ; elles sont identiques sur les deux sites. La troisième année offre quatre parcours : *Politiques économiques appliquées* (seul parcours bi-site), *Economie et stratégies d'entreprises* (Nancy), *Expert statistique* (Metz), *Finance* (Nancy). Ce parcours *Finance* s'inscrit dans l'offre de formation de l'Institut universitaire professionnalisé (IUP) Finance et il est accessible après sélection. Les quatre parcours proposés se distinguent par le fait qu'ils correspondent à des débouchés différents. Le parcours *Politiques économiques appliquées* a une vocation très généraliste, tandis que les autres parcours sont plus spécifiques en termes de contenus et de métiers (domaines de la gestion de l'entreprise, de la finance ou de l'expertise statistique). Cette licence offre ainsi à la fois des compétences de base dans les domaines de l'économie théorique et dans les outils mathématiques et statistiques (principalement en L1 et L2) et des compétences spécifiques préparant plus directement une orientation professionnalisante.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La qualité du dossier permet d'apprécier avec précision le projet pédagogique de cette formation bi-site qui offre des bases solides en théorie économique et dans l'usage des méthodes quantitatives. Les deux premières années (L1 et L2), identiques à Metz et à Nancy, offrent des compétences assurées en théorie économique et dans le domaine des mathématiques et des outils statistiques de base. Les enseignements fondamentaux sont répartis de manière équilibrée sur les deux années de la licence et ils se déroulent aux côtés d'enseignements d'ouverture (en L1 et L2 principalement) et d'enseignements transversaux (sur les trois années). Cet équilibre harmonieux entre éléments fondamentaux et éléments d'ouverture dans le cursus ainsi que l'articulation travaux dirigés (TD) et cours magistraux (CM) dans la formation (avec une progressivité cohérente : de l'ordre de 50 % de TD en L1 et L2, et de 35 % en L3) sont particulièrement appréciables. Il est également possible de mettre en valeur le projet pédagogique au regard de quelques critères tels que la présence d'un enseignement des langues vivantes sur les six semestres de la licence, la place de la méthodologie du travail universitaire (28 h) et celle occupée par le projet professionnel personnel des étudiants (sur les six semestres). La L3 correspond à l'année de spécialisation et de choix dans le cadre des quatre parcours proposés aux étudiants. De manière générale, la mise en place d'un livret de l'étudiant qui permettra de préciser les compétences acquises par l'étudiant tout au long de la licence, ressort comme une initiative pertinente. Enfin, cette licence qui s'appuie sur un bon niveau de connaissances et d'aptitudes dans le domaine économique autorise une poursuite d'études principalement en master d'économie ou de gestion.

Ce projet pédagogique est accompagné d'un certain nombre de mesures destinées à favoriser la réussite des étudiants. Informés tout au long de leur cursus par le biais de manifestations nombreuses et variées (journée "Les clés de la réussite", réunions, tutorat de remise à niveau et d'accompagnement, tests de rentrée pour lutter contre l'échec, projet Voltaire, etc.), les étudiants bénéficient également d'un usage des TICE dès la L1 (formation Certificat informatique et internet, ou C2i) et d'un Espace numérique de travail (ENT) au sein de l'établissement. Toutefois, il semble regrettable que le stage ne soit obligatoire que pour deux des quatre parcours de L3 : le parcours *Finance* comporte un stage obligatoire de huit semaines au moins ; le parcours *Economie et stratégies d'entreprises* intègre un stage obligatoire de deux semaines. Cependant, le stage n'est que facultatif pour les deux autres parcours et d'une durée minimale de deux semaines. Il est dommageable que cette différence soit introduite dans les parcours, car le stage constitue un dispositif bénéfique de mise en situation professionnelle, et souvent la première expérience de travail dans une entreprise. L'analyse des éléments relatifs à l'insertion professionnelle permet d'apprécier le dynamisme d'un ensemble d'acteurs (Bureau d'aide à l'insertion professionnelle, Service d'aide à la réorientation aidé par un comité de pilotage auquel des représentants de l'équipe pédagogique participent) pour l'organisation de nombreuses manifestations et rencontres sur les deux sites. Cela étant, près de 95 % des étudiants diplômés poursuivent leurs études en master. L'insertion professionnelle des étudiants après la licence est donc très limitée et le devenir des étudiants non diplômés ne peut être analysé par manque d'information disponible.

L'organisation pédagogique de la licence d'*Economie* fait apparaître un ensemble de rôles et de missions clairement définis au sein de l'équipe pédagogique. Le fait est d'importance dans le cadre d'une licence bi-site et la place occupée par les responsables de site, de mention, de parcours et par les directeurs des études constituent autant d'éléments clés pour une bonne cohérence d'ensemble de la formation. La place occupée par les intervenants professionnels (environ 15 %) et la prise en compte des évaluations dans le pilotage de la licence via notamment l'instauration de commissions consultatives réunissant de nombreux acteurs (responsable de licence, délégués étudiants, services scolarité, directeur des études, etc.) sont tout particulièrement appréciées.

La licence mention *Economie* témoigne donc d'une bi-localisation réussie. Ce résultat est à mettre en perspective avec les modalités qui ont accompagné la fusion des deux universités.

- Points forts :

- Une formation dotée de solides bases en économie permettant la poursuite d'études en master d'économie et de gestion.
- Des parcours soigneusement organisés.
- Des parcours soucieux de pluridisciplinarité.
- Le dynamisme et la forte implication de l'équipe pédagogique.
- Des relations de qualité avec l'environnement socio-économique.

- Points faibles :

- Un taux de réussite faible.
- Une politique des stages à homogénéiser.
- Une mobilité à l'international limitée.

Recommandations pour l'établissement

Depuis la précédente évaluation, les recommandations de l'AERES ont été globalement prises en compte par les responsables de la formation. Des évolutions pourraient cependant encore améliorer l'offre de formation. Ainsi, il serait intéressant :

- de continuer à renforcer la place des intervenants professionnels extérieurs dans les unités d'enseignement (UE) de pré-professionnalisation ;
- de développer la mobilité des étudiants au niveau des stages et/ou au niveau des enseignements (1 semestre dans le cadre d'Erasmus, Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec/CREPUQ ou autres programmes d'échanges) ;
- d'atténuer les disparités en matière de stages (durée minimale, durée maximale, validation) pour les quatre parcours et d'aller ainsi vers une homogénéisation de la politique des stages.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION
(fourni par l'établissement)

METZ	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	111	111	99	111	104
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	69	66	60	60	60
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3	48	35	54	66	74
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante	56 %	34 %	35 %	31 %	
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante	4 %	11 %	15 %	12 %	
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)	33 %	54 %	54 %	34 %	
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	19 %	13 %	9 %	27 %	
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)	64 %	37 %	53 %	31 %	
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)	-	5 %	-	8 %	
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire	86 %	89 %	86 %	77 %	
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)	14 %	6 %	4 %	-	

	L1 en 2010-2011	L2 en 2010-2011	L3 en 2010-2011
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	500	500	500
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	60%	32%	52%
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	7	7	8
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs	277	222	282
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs	223	278	218

**TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION
(fourni par l'établissement)**

<u>NANCY</u>	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	265	276	277	278	247
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	156	158	147	149	136
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3	143	146	159	150	159
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante	5,8 %	3,8 %	4,1 %	6,0 %	
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante	21,0%	33,6%	29,6%	26,7%	
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)	52,6%	50,0%	49,4%	41,3%	
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	42,4%	43,6%	37,2%	38,1%	
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)	28,5%	26,3%	29,8%	18,8%	
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)	nd	38,5%	46,5%	43,8%	
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire	90,0%	89,6%	87,0%	97,3%	
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)	100%	100%	-	100%	

	L1 en 2010-2011	L2 en 2010-2011	L3 en 2010-2011
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	558	529	548
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	31,5%	36,5%	49,6%
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	11	10	19
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs	360	348	360
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs	198	181	188

« N.B. : S'agissant du taux de réussite à 5 ans, il semble que le mode de calcul ne soit pas le même à Nancy et à Metz, d'où ces différences très importantes. De même, le taux d'insertion professionnelle est calculé différemment sur les deux sites : à Nancy, ne sont pris en compte que les étudiants cessant leurs études, tandis qu'à Metz, le nombre de personnes s'insérant est rapporté à l'ensemble des étudiants (y compris ceux qui poursuivent leurs études en master). »



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Mention : Economie

Domaine : Droit, économie et gestion

Demande n° S3LI130004646

L'équipe pédagogique a bien pris connaissance des appréciations et recommandations transmises par le comité d'évaluation de l'AERES. Elle souhaite apporter des précisions de nature à éclaircir certains points du rapport en réponse à la lecture approfondie des experts.

Concernant la faiblesse des taux de réussite, l'équipe pédagogique de la licence mention économie, consciente de ce problème, se mobilisera encore davantage pour aider notamment les étudiants de L1 afin que ceux-ci ne décrochent pas, en augmentant essentiellement le nombre d'enseignants référents.

Concernant les interventions de professionnels, celles-ci seront plus nombreuses en L3 dès la rentrée de 2012, de nombreux contacts ont été pris dans des secteurs tels que les agences d'urbanisme de Lorraine, l'agence de l'eau Rhin-Meuse, le conseil économique et social ainsi qu'avec les élus des collectivités locales en charge de l'écologie, de l'urbanisme et du développement durable et solidaire. Ces professionnels sont en effet très intéressés par la perspective d'ouverture du master économie appliquée spécialité expertise économique en développement local et environnement. De ce fait, l'équipe pédagogique de la licence mention économie propose à ces professionnels d'initier les étudiants à ces secteurs d'activité au travers de différents cours (exemples : développement durable : 24h dans UEP52, analyses conjoncturelles : 39h dans UEPD62). Ces professionnels viendront renforcer la place des intervenants extérieurs dans les unités d'enseignement et apporter leur expérience lors des commissions consultatives biennuelles.

Concernant la mobilité des étudiants, l'équipe pédagogique compte sur le fait que l'Université de Lorraine offrira sans doute une meilleure visibilité internationale garantissant ainsi de meilleures possibilités de séjours et/ou de stages à l'étranger. Rappelons toutefois (cf page7 du dossier) que les caractéristiques socio-économiques des étudiants ayant des difficultés à financer un séjour à l'étranger malgré les aides octroyées, expliquent la relative faiblesse de la mobilité internationale.

Concernant les disparités en matière de stages, soulignons que le parcours finance est à part parce qu'il est accessible après sélection et comprend donc un nombre d'étudiants limité. De plus, l'ex-IUP Finance dispose d'une certaine autonomie, aussi bien dans la gestion de ses salles de cours que dans l'organisation de son calendrier universitaire. Il n'en est pas de même pour les autres parcours de la licence d'économie. En effet, l'instauration d'un stage long et obligatoire pour tous les étudiants de la licence impliquerait un aménagement du calendrier universitaire que nous ne pouvons pas nous permettre compte tenu du nombre d'étudiants inscrits et de la disponibilité des amphithéâtres. Toutefois, parce qu'il s'agit d'un parcours où la découverte du milieu professionnel nous paraît particulièrement importante, le stage est également obligatoire dans le parcours ESE. Bien que la durée minimale ne soit que de deux semaines, les étudiants sont encouragés, quand ils peuvent se le permettre, à utiliser leurs vacances estivales à cette fin (jusqu'à 8 semaines).

Pour les deux autres parcours, l'équipe pédagogique a préféré laisser le stage facultatif, ce qui laisse une certaine souplesse à ces deux parcours suivis par des étudiants poursuivant généralement (95 %) dans des masters et effectuant des stages obligatoires longs en M2 professionnel.